



HAL
open science

Une première pièce attribuable au prince Andrea II Doria, comte de Loano

Jérôme Jambu

► **To cite this version:**

Jérôme Jambu. Une première pièce attribuable au prince Andrea II Doria, comte de Loano. *Rivista Italiana di numismatica e scienze affini*, 2017, CXVIII, pp.31-40. hal-04668797

HAL Id: hal-04668797

<https://hal.science/hal-04668797v1>

Submitted on 7 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RIVISTA ITALIANA
DI
NUMISMATICA
E SCIENZE AFFINI

FONDATA DA SOLONE AMBROSOLI NEL 1888
EDITA DALLA SOCIETÀ NUMISMATICA ITALIANA ONLUS - MILANO

VOL. CXVIII

2017



Estratto

INDICE

MATERIALI

- S. SANTANGELO, *Il ripostiglio normanno di Castiglione di Sicilia (Catania)* » 15
- J. JAMBU, *Une première pièce attribuable au prince Andrea II Doria, comte de Loano* » 31

SAGGI CRITICI

- J. GRIMALDI, *Alcune riflessioni su una rara riconiazione di Siracusa e sulla koiné pondometrica di Roma* » 43
- T.M. LUCHELLI, *Una nuova emissione di Commodo ad Alexandria Troas* » 55
- G. MANGANARO, *Eventi storici ed economia monetale nella Sicilia tardo-imperiale* » 75
- A. SACCOCCI, R. TOMASSONI, *Monete rinvenute nell'urna di San Ciriaco nella Cattedrale di Ancona (XI-XII sec.)* » 117
- A. GIULIANI, *Gian Carlo Tramontano e il suo primo appalto (1489-1494) nella Zecca dell'Aquila, tra riforma e protesta diplomatica* » 147
- M.R. ZECCHINO, *Spigolature numismatiche da carteggi inediti dell'Archivio storico dei Musei Civici d'Arte Antica di Bologna* » 169

MEDAGLISTICA

- PH. MALGOUYRES, *L'Antico et l'art de la médaille: le travestissement biographique à l'antique à la cour de Gianfrancesco Gonzaga* » 199

NOTE E DISCUSSIONI

- A. SAVIO, *Un sestante romano rarissimo nella collezione della Biblioteca Oliveriana di Pesaro* » 223
- C. PERASSI, *Gioielli monetali romani dai cataloghi d'asta. Un aggiornamento (2006-2016)* » 227
- M. FALCHI, *Queyras (Hautes-Alpes). La presenza umana nell'antichità: i reperti monetari* » 259
- A. LUCIANO, *Le monete dall'insediamento romano presso San Vincenzo al Volturno (IS)* » 269
- M. ASOLATI, *Breve nota su una "raccolta" di monete di Cirene* . . . » 277
- G. PARDINI, *Rinvenimenti monetali a Pompei. Note in margine a un recente volume sulla Regio VII* » 291
- A. CAVAGNA, A. SAVIO, *Nota su Roman Provincial Coinage III. Parte I* » 311
- F. BARELLO, *Un medaglione di Marco Aurelio Cesare da Pollentia* » 355

RECENSIONI E SEGNALAZIONI

- T.M. LUCHELLI: M. Asolati, B. Callegher, A. Saccocci, C. Crisafulli (a cura di), *Suadente nummo vetere. Studi in onore di Giovanni Gorini* » 363
- G. GIROLA: M. Nick, *Die keltischen Münzen der Schweiz* » 365
- G. GIROLA: A. Meta, *Le monnayage en argent de Dyrrachion, 375-60/55 av. J.-C.* » 367
- A. SAVIO: R. Cantilena, F. Carbone, *Poseidonia-Paestum e la sua moneta* » 368
- A. CAVAGNA: D. Draganov, *The Coinage of the Scythian Kings in the West Pontic Area* » 376
- G. GORINI: F. Chaves Tristán, R. Pliego Vázquez, *Bellum et argentum. La segunda guerra púnica en Iberia y el conjunto de monedas y plata de Villarrubia de Los Ojos (Ciudad Real)* ... » 386
- T.M. LUCHELLI: A. Arzone, F. Biondani, D. Calomino, *Ritrovamenti monetali di età romana nel Veneto. Provincia di Verona. Verona* » 388
- G. PARDINI: T.M. Lucchelli, F. Rohr Vio (a cura di), *Viri militares. Rappresentazione e propaganda tra Repubblica e Principato* » 391

G.M. STAFFIERI: A. Savio, T. Lucchelli, A. Cavagna, S. Marsura, <i>Giovanni Dattàri. Un numismatico italiano al Cairo</i>	» 396
B. CALLEGHER: C. Morrisson, <i>Byzance et sa monnaie (IV^e-XV^e siècle)</i>	» 398
B. CALLEGHER: F. Füeg, <i>Corpus of the Numismata from Basil II to Eudocia 976-1067</i>	» 402
B. CALLEGHER: A. D'Andrea, C. Costantini, M. Ranalli, <i>Byzantine coinage in Italy. Volume I</i>	» 405
G. GIROLA: B. Callegher, A. D'Ottone Rambach (editors), <i>4th Simone Assemani Symposium on Islamic Coins</i>	» 409
A. SACCOCCI: M. de Crusafont i Sabater, <i>Història de la moneda de la corona Catalano-aragonesa Medieval (excepte els Comtats Catalans) (1067/1162-1516)</i>	» 411
E.A. ARSLAN: C. Crippa, S. Crippa, <i>Le monete di Milano da Desiderio re dei Longobardi a Ludovico V di Baviera e Azzone Visconti dal 757 al 1329</i>	» 415
M. CHIMIENTI: F.M. Vanni, <i>Crear Monete. Conii e punzoni dell'Archivio di Stato di Lucca</i>	» 418
A. MOSCA: H. Rizzolli, F. Pigozzo, <i>L'area monetaria veronese. Verona e il Tirolo</i>	» 422
A. SACCOCCI: M. Chimienti, G. Cassanelli, <i>Incisori e conii della zecca di Bologna conservati presso il Museo Civico di Bologna. I. Dalle origini al 1805</i>	» 425

NECROLOGI

S. GARRAFFO: <i>Giacomo Manganaro</i>	» 431
C. CRIPPA: <i>Marco Ratto</i>	» 435
G. GIROLA: <i>Germano Fenti</i>	» 437

ELENCO COLLABORATORI	» 441
--------------------------------	-------

ELENCO SOCI	» 443
-----------------------	-------

JÉRÔME JAMBU

UNE PREMIERE PIECE ATTRIBUABLE
AU PRINCE ANDREA II DORIA, COMTE DE LOANO ⁽¹⁾

Nel principato di Loano, proprietà dei Doria, si batteva moneta saltuariamente tra il 1600 e il 1670, tuttavia nessuna moneta era mai stata attribuita ad uno dei principi di quel periodo. Andrea II (1606-1622) era di conseguenza un sovrano senza moneta. La riscoperta e la riattribuzione di un ducato finora classificato al nome di suo padre Giovanni Andrea I Doria (1574-1606), attestato nella collezione della Bibliothèque Nationale de France sin dal regno di Luigi XIV, ci permette di rimediare a quell'errore.

The Doria's, from the principality of Loano, minted discontinuously between 1600 and 1670, and, so far, no coin was ever attributed to Andrea II (1606-1622), one of the princes of this period, which made him the only lord without coins. This mistake has been repaired by the re-discover and reattribution of a ducato that had been filed in the Bibliothèque Nationale de France (since the reign of Louis XIV), under the name of his father Giovanni Andrea I Doria (1574-1606).

On battit monnaie dans la principauté de Loano, propriété des Doria, par intermittence entre 1600 et 1670. Pourtant, aucune pièce n'avait jusqu'à présent été attribuée à l'un des princes de cette période, Andrea II (1606-1622), ce qui fait de lui un souverain sans monnaie. La redécouverte et la réattribution d'un ducato jusqu'à présent classé au nom de son père, Giovanni Andrea I Doria (1574-1606), dans les collections de la Bibliothèque Nationale de France où il est attesté depuis le règne Louis XIV, permet de réparer cette erreur.

(1) Je remercie Luca Gianazza pour l'aide qu'il a bien voulu m'apporter à la rédaction de cet article.

Les monnaies des princes Doria frappées dans le comté de Loano, en Ligurie, sont connues. Certaines sont cependant peu communes et la redécouverte de quelques exemplaires dans les médailliers du Département des Monnaies, médailles et antiques (MMA) de la Bibliothèque nationale de France (BnF) permet de corriger leur corpus. Les MMA possèdent en effet une collection de monnaies italiennes d'une grande variété avec des exemplaires rares, voire uniques, et de belle qualité. Certaines avaient été pointées lors de la réalisation du *Corpus nummorum italicorum* (CNI), mais parfois avec des erreurs, hélas reproduites ensuite, et les illustrations n'avaient par ailleurs pas été généralisées. Seules les monnaies du nord-ouest de la péninsule – de la Savoie et du Piémont – conservées aux MMA ont à ce jour été intégralement cataloguées et publiées⁽²⁾. Désireux de poursuivre cette vaste entreprise arrêtée trop tôt, notre regard s'est d'abord porté sur l'espace limítrophe liguro-toscan.

Concernant la présence doriennne à Loano, on rappelle que suite à la trahison de la famille Fieschi, ses fiefs de Ligurie lui furent enlevés par l'empereur Charles Quint et remis à la famille Doria. Ainsi en 1547 Andrea I Doria, célèbre amiral de Gênes, recevait le comté de Loano et devenait prince d'Empire. A ce fief était attaché le privilège de battre monnaie, confirmé par le roi d'Espagne Philippe II en 1594. Andrea I Doria ne profita cependant pas de ce droit et c'est tardivement que son neveu et successeur, Giovanni Andrea I Doria (1540-1606), amiral de Gênes également (1556), l'un des vainqueurs de Lépante (1571) et capitaine de la flotte méditerranéenne de Philippe II (1583), commença à en user, précisément en l'an 1600 alors qu'il était comte et prince de Loano depuis 1574. Un atelier fut ouvert dans la petite ville côtière, qui tomba au chômage trois générations plus tard, en 1670⁽³⁾.

La monnaie des Doria de Loano est célèbre pour deux témoignages numismatiques majeurs: la frappe, en 1600, d'un célèbre *scudo* "à la galère"⁽⁴⁾ par le commandant d'escadre⁽⁵⁾ et celle, dans la seconde moitié des années 1660, d'une grande quantité de *luigini*⁽⁶⁾, ces copies de douzièmes d'écus français destinés au commerce avec le Levant, notamment au nom de la régente Violante Lomellini Doria. Mais d'autres espèces moins connues illus-

(2) BIAGGI, DHÉNIN 2007.

(3) Le dernier millésime connu pour une monnaie est de Loano est 1670. Mais il était encore question de rouvrir la Monnaie en 1672.

(4) En italien *scudo della* ou *alla galera* selon les sources. OLIVIERI 1858, p. 31; ARECCO 2000; PESCE 2005.

(5) Giovanni Andrea I Doria commandait alors une escadre de galères qu'il tenait par *asiento* avec le roi d'Espagne.

(6) OLIVIERI 1858, pp. 12-14; CAMMARANO 1998, pp. 182-201.

trent la richesse de la numismatique doriennne. Depuis la parution du volume III du *CNI* en 1912, il était acté que les collections de la BnF conservaient un *scudo* “au caducée” millésimé 1601 et un *ducatone* “à l’écu” millésimé 1606 de Giovanni Andrea I Doria, ainsi que trois *luigini*, l’un de Giovanni Andrea III Doria et deux de Violante Lomellini Doria⁽⁷⁾. Soit un tout petit fonds de cinq pièces pour l’atelier de Loano. Étonnamment, on n’y trouve pas le célèbre écu “à la galère” de 1600⁽⁸⁾, monument emblématique généralement présent dans les grandes collections italiennes; mais on y trouve, en revanche, une monnaie unique et inédite...

1. *Ecu ou ducaton ?*

Ce sont les deux grosses pièces d’argent, appelées indifféremment selon les sources *scudo* et *ducatone*, qui nous intéressent ici (cf. catalogue). La première question que nous nous posons est celle de la justesse de ces dénominations: s’agit-il précisément d’“écus” (*scudi*) ou de “ducatoins” (*ducatoni*)? Les auteurs divergent sur l’appellation de la pièce de 1601 et un mauvais poids a été diffusé pour celle de 1606, ce qui ne facilite pas son identification.

Concernant la première, le *CNI* indique que l’exemplaire de la BnF (n° 2989) pèse 31,92 g⁽⁹⁾. Selon ses auteurs, il s’agit d’un *scudo*, ou “écu”⁽¹⁰⁾. Olivieri dénomme en revanche cette unité *ducatone*, ou “ducaton”, se basant en cela sur des cris⁽¹¹⁾ de Gènes du début du XVII^e siècle⁽¹²⁾. Ceux-ci donnaient cours au “ducaton” de 1 once 5 deniers 8 grains 7/10e pour 3 livres 15 sols 9 deniers. Cela signifie que la pièce que l’on appelait alors ainsi devait peser ± 31,95 g⁽¹³⁾. Celle que l’on appelait “écu”, en revanche, décrite sous le type “à la galère”, devait peser 1 once 10 deniers 20 grains, soit ± 37,90 g, pour valoir 4 livres 10 sols. La pièce de 1601, trop légère pour être un “écu” en ce début de siècle, est donc un “ducaton”, comme l’avait jadis écrit Olivieri. C’est dans ce sens qu’il faut corriger le *CNI* et ses suiveurs.

La confusion terminologique écu/ducaton s’explique aujourd’hui grâce à la publication de travaux récents. Jusque dans les années 1580, seul le *scu-*

(7) *CNI* III, pp. 510-519.

(8) Contrairement à ce qui est indiqué dans le *CNI* III, p. 510.

(9) Il pèse en réalité 31,89 g, ce qui ne constitue pas un écart important.

(10) Ceux du *Monete Italiane Regionale (MIR)*, copie du *CNI*, reprennent bien sur cette appellation (p. 326). C’est l’un ou l’autre selon CASTELLANI 1925, p. 89.

(11) Décrets autorisant le cours de certaines espèces.

(12) De 1602 à 1616. OLIVIERI 1858, p. 32.

(13) Avec l’once de Gènes à 26,10 g.

do, créé à Milan au milieu du XVI^e siècle, existait. Etabli au poids de 37,41 g en 1551, le *scudo* milanais, affaibli, pesait 32,33 g depuis 1583⁽¹⁴⁾. C'est donc à la fin du siècle que, n'ayant plus la valeur de l'écu d'or sur lequel il était originellement aligné, son nom a été remplacé par celui de *ducato*, terme qui permettait d'éviter la confusion avec les *scudi* demeurés plus lourds. Cette appellation apparaît pour la première fois en 1587 dans le duché de Milan et Vincenzo I Gonzague frappa de ces nouvelles espèces au moins à partir de 1589 dans le duché de Mantoue⁽¹⁵⁾. Si, dans un premier temps, les deux noms coexistèrent pour désigner une monnaie sensiblement de même nature – ce qui peut expliquer que les numismates des XIX^e et XX^e siècles aient fait la confusion – ils recouvraient au début de XVII^e siècle deux monnaies différentes et bien connues qu'il n'était plus possible de confondre.

Le *CNI* indique par ailleurs que l'exemplaire de 1606 des collections de la BnF (n° 2990) pèse 42,04 g⁽¹⁶⁾, ce qui n'est pas une mince erreur puisqu'il fait en réalité 32,01 g⁽¹⁷⁾! Cette pièce étant sensiblement au même poids que le ducaton de 1601, c'en est donc un égaleme

2. *Doria père ou fils?*

Notre seconde interrogation concerne l'attribution de ces deux ducats. Ils figurent dans un volume des inventaires manuscrits de ce qui était alors le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, intitulé *Monnaies étrangères, Italie et Orient latin* et datant de la fin du XIX^e siècle⁽¹⁸⁾. Les descriptions sont lapidaires mais apportent un éclairage essentiel. Le numéro 2989 y est ainsi décrit:

Loano. Jean André I Doria. 1590-1606.

IO AND AVR MAR S STEPHANI 1601. Buste à gauche.

R/ CONSILIO CELERITATE. Bâton d'Esculape entre deux cornes d'abondance.

Mod. 13. AR.

Il n'y a là aucun problème d'identification. Il s'agit bien d'une des très rares pièces de Giovanni Andrea I Doria⁽¹⁹⁾, qui devint cependant comte de

(14) DIAZ TABERNERO, GIANAZZA 2014, pp. 21-22.

(15) GIANAZZA 2011, pp. 256-266.

(16) *CNI* III, p. 511.

(17) L'erreur est reproduite sans sourciller par le *MIR* (p. 326)...

(18) BnF, MMA, ms. 40.

(19) "Più rara dello scudo (alla gallera) già descritto". OLIVIERI 1858, p. 33.

Loano et prince d'Empire en 1574, et non en 1590 comme écrit⁽²⁰⁾. Le type de ce ducaton est au “bâton d'Esculape” ou “caducée tridenté”, en référence au dieu de la mer Neptune, sous la protection duquel ne pouvait manquer de se placer le grand amiral génois.

Suit la description du numéro 2990:

André II Doria. 1606-1622.

ANDREAS AVRIA. Buste à gauche.

R/ écusson couronné. A l'exergue, 1606.

Mod. 13. AR.

L'attribution de cette pièce à Andrea II Doria, fils aîné de Giovanni Andrea I Doria, prince qui régna de 1606, année de la mort de son père, à 1622, semblait évidente au conservateur des années 1880. C'était aussi une évidence en 1715 puisque, dans le petit répertoire réalisé cette année-là et faisant le décompte des monnaies du Cabinet du roi on peut lire, dans le chapitre consacré aux “Divers princes d'Italie”, qu'une pièce est conservée à l'effigie d'“André Doria”⁽²¹⁾.

Pourtant, juste après la description de cet exemplaire qu'il attribuait à Giovanni Andrea I, le CNI indiquait en 1912 que les monnaies d'Andrea II étaient inconnues en ces termes: “*Non si conoscono monete di questo Principe*”⁽²²⁾! Les auteurs connaissaient donc la pièce de la BnF, qu'ils publiaient, mais ne l'avaient pas confrontée avec les inventaires. Auparavant, Olivieri avait songé à l'existence d'un monnayage pour ce prince et l'avait recherché, sans succès: “*Le monete coniate in Loano nel 1606 [...] dovevano portare l'impronto di questo principe; ma nessuna di esse ci venne alle mani, né troviamo che altri le abbia mai descritte*”⁽²³⁾, en l'occurrence les types “à la galère” (1600) et “au caducée” (1601) de Giovanni Andrea I Doria. Olivieri ne connaissait donc pas la pièce de la BnF.

L'identification de ce ducaton ne fait pourtant aucun doute:

1 - On lit bien, dans la titulature du droit (Fig. 1), ANDREAS AVRIA, comme on est en mesure de l'attendre pour un prince nommé An-

(20) Il le devint à la mort de son frère Pagano, survenue en 1574 alors qu'il n'avait pas d'héritier. Contrairement à ce qui est souvent écrit, son «règne» ne débuta pas non plus en 1560, date qui correspond en fait au début de celui de Pagano.

(21) BnF, MMA, gamma 91, f° 60 v° (*Estat des médailles du Cabinet du Roy*, 1715).

(22) CNI III, p. 511.

(23) “*Les monnaies frappées à Loano en 1606 (...) devraient porter l'empreinte de ce prince; mais sur aucune de celles qui sont parvenues jusqu'à nous, nous n'avons trouvé autre chose que ce qui a déjà été décrit*”. OLIVIERI 1858, p. 33.

drea Doria et non, comme sur toutes les pièces de Giovanni Andrea I Doria, IO AND(REA) AVR(IA) ⁽²⁴⁾.

- 2 - Le portrait, certes peu marqué en raison d'une faiblesse de frappe provenant de l'irrégularité du flan (Fig. 1), n'est pas celui du vieil amiral qui avait alors 65 ans et le visage ridé (Fig. 3), mais celui d'un homme plus jeune, qui pourrait avoir les 35 ans d'Andrea II, né en 1570. On distingue ainsi nettement que la représentation du prince montre toute sa chevelure, à l'inverse de la calvitie prononcée de Giovanni Andrea I Doria. La comparaison de ces deux portraits monétaires avec leurs deux portraits dessinés connus confirme notre observation (Figg. 1-2 et 3-4).



FIGG. 1-2 - Droit du ducaton de 1606 (BnF, MMA, ETR-Itl n° 2990) et portrait présumé d'Andrea II Doria (huile sur toile, Villa del Principe, Gênes).

(24) Légende latine reprenant le nom original de la famille, *de Auria*, signifiant «fil d'Auria», devenu d'Oria puis *Doria*.



FIGG. 3-4 - Droit du ducaton de 1601 (BnF, MMA, ETR-Itl n° 2989) et portrait de Giovanni Andrea I Doria (gravure, *Atrium heroicum Caesarum...*, Augsburg, 1601-1602).

3 - Le revers rompt avec la symbolique propre à celui qui guerroya longtemps sur les mers afin de protéger les intérêts des Génois et l'héritage des Habsbourg qui louaient ses services – galère symbolisant la forme de ses combats, caducée célébrant ses victoires – et le choix du blason aux armes de la famille (25), surmonté de la couronne comtale, résonne comme une démonstration de la perpétuation dynastique (Fig. 5). On ajoute que, le commandement effectif des galères familiales et la pratique de la course dorienne ayant été confiés au cadet d'Andrea II, Carlo Doria (26), le symbolisme guerrier avait moins lieu d'être sur la numismatique du nouveau prince. De plus, on peut voir la disposition de l'écu, brochant sur une croix de saint André, certes symbole du prénom porté par tous les hommes de la famille depuis l'illustre ancêtre, mais de forme bâtonnée et nouée, c'est-à-dire une "croix de Bourgogne" devenue espagnole (27) (Fig. 6), comme un témoignage de fidélité renouvelée aux Habsbourg, c'est-à-dire comme un signe d'hommage rendu à l'occasion d'un changement de pouvoir.

(25) Mi coupé d'or sur argent, à l'aigle de sable déployé de face, couronné, beccué, lampassé et armé de gueules.

(26) BUTI, HRODEJ 2013, article *Carlo Doria* (n. p.).

(27) Emblème bourguignon introduit dans la maison royale espagnole par Philippe le Beau au début du XVI^e siècle.



FIG. 5 - Le revers "au blason"
du ducaton de 1606.



FIG. 6 - Les armes de la famille Doria et la croix
"de Bourgogne".

De nombreux éléments vont donc dans le sens d'une attribution de ce ducaton à Andrea II Doria, prince par ailleurs méconnu⁽²⁸⁾. Mais c'est la position du *CNI* qui a été reprise, pendant un siècle, par tous les auteurs sans distinction, avec une attribution à Giovanni Andrea I Doria⁽²⁹⁾. On peut être étonné que cette erreur ait été perpétuée si longtemps: comment ne pas avoir vu qu'il manquait les lettres initiales IO de Giovanni à la titulature? Comment ne pas avoir remarqué que le portrait du prince était manifestement plus jeune? Comment ne pas avoir relevé ce revers blasonné et anépigraphe si particulier? Et comment ne pas avoir fait le rapprochement entre le millésime et l'année de la disparition d'un seigneur auquel son fils succédait? Quoi qu'il en soit, rendons à César ce qui est à César et ce ducaton à Andrea II Doria, qui devient ainsi la première et la seule pièce qui soit désormais connue pour ce prince, comme en eurent l'intuition nos prédécesseurs. Une pièce pour l'instant unique – aucun autre exemplaire n'est apparu depuis sa publication dans le *CNI* – et qui faisait partie de la collection personnelle du roi Louis XIV (1643-1715).

(28) Il était prince de Melfi, marquis de Torriglia et "capitaine général des galères de particuliers de l'escadre de Gênes" comme son père.

(29) *MIR* 2003, p. 326 et *TRAVAINI* 2011, p. 781, donnent à Giovanni Andrea I Doria la pièce de 1606 et n'en attribuent aucune à Andrea II Doria. *BAZZINI* 2010, p. 69, n'en donne pas non plus à ce prince.

Catalogue

1. Giovanni Andrea I Doria (1574-1606)

Ducaton “au caducée”, 1601, Loano.

D/ IO: AND: AVR: MAR: S: STEPHANI: 1601: (*Giovanni Andrea Doria, marquis de San Stefano*).

Buste drapé à gauche.

R/ CONSILIO CELERITATE (*Je décide vite et bien*).

Deux cornes d'abondance entourant un caducée tridenté.

31,92 g; Ø 43 mm; 4 h.

Réf.: OLIVIERI 1858, pp. 32-33 (illustré pl. II, n° 4); *CNI* III, p. 511, n° 4 (illustré pl. XX, n° 12); *MIR* 2003, Liguria n° 398.

BnF, MMA: ETR-Itl n° 2989.

Autres: 1 ex. Université de Gênes (OLIVIERI 1858, p. 32-33, gravé pl. II, n° 4); 1 ex. Musée Correr (*CNI* III, p. 511, n° 4 et CASTELLANI 1925, n° 2790).

2. Andrea II Doria (1606-1622)

Ducaton “au blason”, 1606, Loano.

D/ (croix) ANDREAS (croix) AVRI (*Andrea Doria*).

Buste cuirassé à gauche.

R/ Anépigraphe.

Blason des Doria couronné et brochant sur une croix de saint André bourguignonne, 1606 à l'exergue.

32,01 g; Ø 42 mm; 7 h.

Réf.: OLIVIERI 1858 manque; *CNI* III, p. 511, n° 6 (illustré par l'exemplaire de la BnF, pl. XXIX, n° 2), avec attribution erronée; *MIR* 2003, Liguria n° 396 (illustré par l'exemplaire de la BnF), avec attribution erronée.

BnF, MMA: ETR-Itl n° 2990.

Autres: néant.

BIBLIOGRAPHIE

- ARECCO A. 2000, *Lo Scudo della Galea et la Zecche dei Doria: a Loano e negli altri loro feudi liguri*, Loano ("Quaderni della Civica Biblioteca" 3)
- BAZZINI M. 2010, *Le monete dei feudi imperiali liguri & Le zecche dei feudi imperiali liguri*, in L. Travaini (a cura di), *Il patrimonio artistico di Banca Carige. Monete, pesi e bilance monetali*, Genova, pp. 66-77, 306-323
- BIAGGI E., DHÉNIN M. 2007, *Monnaies d'Italie. I. Maison de Savoie, rois d'Italie, République italienne, Savoie, Vaud, Genevois, ateliers piémontais*, Paris
- BOSCO E. 1950, *Monete del tipo Piacenza*, "Annuario Numismatico Rinaldi" 5, pp. 70-73
- BRACCO R. 1960, *Il principe Giannandrea Doria: patriae libertatis conservator, conte di Loano, fondatore di S. Agostino*, Genova
- BUTI G., HRODEJ P. 2013 (dir.), *Dictionnaire des corsaires et pirates*, Paris
- CASTELLANI G. 1925, *Civico Museo Correr. Catalogo della raccolta numismatica Papadopoli-Adobrandini*, I, Venezia
- CNI III = *Corpus Nummorum Italicorum. Catalogo generale delle monete medievali e moderne. III. Liguria. Isola de Corsica*, Roma 1912
- DIAZ TABERNERO J., GIANAZZA L. 2014, *Die Geldbörse des "Söldners" vom Theodul-Pass (VS) - Il ripostiglio del "mercenario" del Colle del Teodulo (VS)*, "Inventar der Fundmünzen der Schweiz" 11, Bern
- GIANAZZA L. 2011, *Inquadramento delle emissioni di grosso modulo in argento nei Ducati di Mantova e Monferrato (1587-1626)*, "Rivista Italiana di Numismatica e Scienze Affini" 112, pp. 255-300
- GRAZIANI A.M., VERGÉ-FRANCESCHI M. 2001, *Les Doria, la Méditerranée et la Corse*, Ajaccio
- OLIVIERI A. 1858, *Monete, medaglie e sigilli dei principi Doria*, Genova
- PESCE G. 2005, *Lo scudo della «galeria» coniato a Loano nel 1600*, in *Scritti di argomento numismatico, 1941-1991*, Genova, pp. 54-58
- TRAVAINI L. 2011 (a cura di), *Le Zecche italiane fino all'Unità*, I-II, Roma
- MIR 2003 = *Monete Italiane Regionali. Piemonte, Sardegna, Liguria, Isola di Corsica*, Pavia 2003 (II ed.).

